

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Commune - COMMUNE DE PEISEY NANCROIX (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 21730197700013

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE MOUTIERS

**M 14**

**Compte administratif**

**voté par nature**

**BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)**

**ANNEE 2021**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

### II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

### III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

### IV - Annexes (6)

#### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	30
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	31
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	32
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	33
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A4 - Etat des provisions	35
A5 - Etalement des provisions	36
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	39
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	40
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	41
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	42
A8 - Etat des charges transférées	43
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	44
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	45
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	47
A10.3 - Opérations liées aux cessions	48
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	49
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	50
A11 - Etat des travaux en régie	51
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	53

#### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	54
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	55
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	56
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	57
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	58
B1.6 - Etat des engagements reçus	59
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	60
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	61

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	62
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	63
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1.1 - Etat du personnel	64
C1.2 - Actions de formation des élus	67
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	68
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	69
C3.2 - Liste des établissements publics créés	70
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	71
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	72
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	73
C3.6 - Identification des flux croisés	76
<b>D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	77
D2 - Arrêté et signatures	78

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>Code INSEE</b> 73197	<b>COMMUNE DE PEISEY NANCROIX</b> <b>BUDGET COMMUNAL</b>	<b>CA</b> <b>2021</b>
----------------------------	---	--------------------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	668
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	3 773,03	0,00
2	Produit des impositions directes/population	2 608,23	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	5 607,55	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	2 022,39	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,39	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	29,20 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	74,35 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	36,07 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.



<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE<sup>(1)</sup>**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	DEPENSES		RECETTES	
		A		G	
		3 284 789,22		3 753 055,71	
	Section d'investissement	B	1 623 000,25	H	1 480 341,26

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	+		+	
		C		I	
		0,00	(si déficit)	594 948,87	(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	291 883,65
			(si déficit)		(si excédent)

<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	= A+B+C+D	4 907 789,47	= G+H+I+J	6 120 229,49
---------------------------------------	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	710 365,12	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	710 365,12	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	3 284 789,22	= G+H+K	4 348 004,58
	Section d'investissement	= B+D+F	2 333 365,37	= H+J+L	1 772 224,91
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	5 618 154,59	= G+H+I+J+K+L	6 120 229,49

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	710 365,12
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	31 779,51	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	678 585,61	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

- (1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).  
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).
- (2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	747 722,00	684 425,32	0,00	0,00	63 296,68
012	Charges de personnel, frais assimilés	759 750,00	735 894,54	0,00	0,00	23 855,46
014	Atténuations de produits	203 628,00	153 628,00	0,00	0,00	50 000,00
65	Autres charges de gestion courante	721 420,00	586 678,53	0,00	0,00	134 741,47
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>2 432 520,00</b>	<b>2 160 626,39</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>271 893,61</b>
66	Charges financières	100 000,00	89 015,33	0,00	0,00	10 984,67
67	Charges exceptionnelles	270 743,23	270 743,00	0,00	0,00	0,23
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>2 803 263,23</b>	<b>2 520 384,72</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>282 878,51</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	156 717,64				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	109 309,00	764 404,50			-655 095,50
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>266 026,64</b>	<b>764 404,50</b>			<b>-498 377,86</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 069 289,87</b>	<b>3 284 789,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-215 499,35</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	20 000,00	140 229,68	0,00	0,00	-120 229,68
70	Produits services, domaine et ventes div	74 040,00	35 420,61	0,00	0,00	38 619,39
73	Impôts et taxes	1 925 000,00	2 431 834,68	0,00	0,00	-506 834,68
74	Dotations et participations	445 301,00	359 747,83	0,00	0,00	85 553,17
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	9 235,13	0,00	0,00	764,87
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>2 474 341,00</b>	<b>2 976 467,93</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-502 126,93</b>
76	Produits financiers	0,00	1,30	0,00	0,00	-1,30
77	Produits exceptionnels	0,00	769 374,98	0,00	0,00	-769 374,98
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>2 474 341,00</b>	<b>3 745 844,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 271 503,21</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	7 211,50			-7 211,50
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>7 211,50</b>			<b>-7 211,50</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 474 341,00</b>	<b>3 753 055,71</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 278 714,71</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>594 948,87</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	67 165,69	26 202,62	31 779,51	9 183,56
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 129 797,87	1 324 753,14	678 585,61	126 459,12
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>2 196 963,56</b>	<b>1 350 955,76</b>	<b>710 365,12</b>	<b>135 642,68</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	11 097,77	0,00	0,00	11 097,77
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	266 500,00	264 832,99	0,00	1 667,01
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>277 597,77</b>	<b>264 832,99</b>	<b>0,00</b>	<b>12 764,78</b>
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>2 474 561,33</b>	<b>1 615 788,75</b>	<b>710 365,12</b>	<b>148 407,46</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	7 211,50		-7 211,50
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>7 211,50</b>		<b>-7 211,50</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 474 561,33</b>	<b>1 623 000,25</b>	<b>710 365,12</b>	<b>141 195,96</b>
	<b>Pour information</b>	(2) <b>0,00</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	225 671,13	43 563,30	0,00	182 107,83
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	155,57	0,00	-155,57
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>225 671,13</b>	<b>43 718,87</b>	<b>0,00</b>	<b>181 952,26</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	250 000,00	108 987,98	0,00	141 012,02
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	562 979,91	562 979,91	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	250,00	0,00	-250,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	878 000,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>1 690 979,91</b>	<b>672 217,89</b>	<b>0,00</b>	<b>1 018 762,02</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>1 916 651,04</b>	<b>715 936,76</b>	<b>0,00</b>	<b>1 200 714,28</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	156 717,64			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	109 309,00	764 404,50		-655 095,50
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>266 026,64</b>	<b>764 404,50</b>		<b>-498 377,86</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 182 677,68</b>	<b>1 480 341,26</b>	<b>0,00</b>	<b>702 336,42</b>

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	<b>Pour information</b>	(2) 291 883,65			
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	684 425,32		684 425,32
012	Charges de personnel, frais assimilés	735 894,54		735 894,54
014	Atténuations de produits	153 628,00		153 628,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	586 678,53		586 678,53
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	89 015,33	0,00	89 015,33
67	Charges exceptionnelles	270 743,00	760 961,50	1 031 704,50
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	3 443,00	3 443,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>2 520 384,72</b>	<b>764 404,50</b>	<b>3 284 789,22</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	264 832,99	0,00	264 832,99
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		7 211,50	7 211,50
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	26 202,62	0,00	26 202,62
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 324 753,14	0,00	1 324 753,14
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement –Total</b>		<b>1 615 788,75</b>	<b>7 211,50</b>	<b>1 623 000,25</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	140 229,68		140 229,68
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	35 420,61		35 420,61
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 431 834,68		2 431 834,68
74	Dotations et participations	359 747,83		359 747,83
75	Autres produits de gestion courante	9 235,13	0,00	9 235,13
76	Produits financiers	1,30	0,00	1,30
77	Produits exceptionnels	769 374,98	7 211,50	776 586,48
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>3 745 844,21</b>	<b>7 211,50</b>	<b>3 753 055,71</b>
<b>Pour information</b>				<b>594 948,87</b>
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>594 948,87</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	108 987,98	0,00	108 987,98
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	562 979,91		562 979,91
13	Subventions d'investissement	43 563,30	0,00	43 563,30
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	250,00	0,00	250,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		733 170,54	733 170,54
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	155,57	27 790,96	27 946,53
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 443,00	3 443,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>715 936,76</b>	<b>764 404,50</b>	<b>1 480 341,26</b>
<b>Pour information</b>				<b>291 883,65</b>
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				<b>291 883,65</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>747 722,00</b>	<b>684 425,32</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>63 296,68</b>
6021	Matières consommables	0,00	32,32	0,00	0,00	-32,32
60224	Fournitures administratives	0,00	598,97	0,00	0,00	-598,97
60226	Vêtements de travail	0,00	104,99	0,00	0,00	-104,99
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	2 905,03	0,00	0,00	-2 905,03
60611	Eau et assainissement	1 500,00	1 227,15	0,00	0,00	272,85
60612	Energie - Electricité	85 000,00	73 167,40	0,00	0,00	11 832,60
60621	Combustibles	2 000,00	653,32	0,00	0,00	1 346,68
60622	Carburants	10 000,00	9 083,44	0,00	0,00	916,56
60623	Alimentation	500,00	773,37	0,00	0,00	-273,37
60628	Autres fournitures non stockées	8 000,00	5 240,27	0,00	0,00	2 759,73
60631	Fournitures d'entretien	7 000,00	3 621,03	0,00	0,00	3 378,97
60632	Fournitures de petit équipement	34 000,00	14 660,80	0,00	0,00	19 339,20
60633	Fournitures de voirie	32 000,00	7 486,19	0,00	0,00	24 513,81
60636	Vêtements de travail	4 000,00	5 536,64	0,00	0,00	-1 536,64
6064	Fournitures administratives	2 500,00	2 891,55	0,00	0,00	-391,55
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	4 000,00	4 397,39	0,00	0,00	-397,39
6067	Fournitures scolaires	4 000,00	3 870,33	0,00	0,00	129,67
6068	Autres matières et fournitures	5 500,00	6 605,72	0,00	0,00	-1 105,72
611	Contrats de prestations de services	250 000,00	246 848,32	0,00	0,00	3 151,68
6135	Locations mobilières	10 000,00	9 068,83	0,00	0,00	931,17
614	Charges locatives et de copropriété	3 500,00	6 252,40	0,00	0,00	-2 752,40
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	21 000,00	6 292,79	0,00	0,00	14 707,21
615231	Entretien, réparations voiries	100 000,00	117 024,73	0,00	0,00	-17 024,73
615232	Entretien, réparations réseaux	7 000,00	7 175,80	0,00	0,00	-175,80
61524	Entretien bois et forêts	6 000,00	9 234,84	0,00	0,00	-3 234,84
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	11 888,04	0,00	0,00	3 111,96
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 100,00	269,40	0,00	0,00	3 830,60
6156	Maintenance	15 000,00	10 296,44	0,00	0,00	4 703,56
6161	Multirisques	25 000,00	23 105,56	0,00	0,00	1 894,44
6182	Documentation générale et technique	1 500,00	1 599,08	0,00	0,00	-99,08
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	3 788,00	0,00	0,00	1 212,00
6188	Autres frais divers	1 872,00	0,00	0,00	0,00	1 872,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	300,00	0,00	0,00	700,00
6226	Honoraires	10 000,00	1 808,60	0,00	0,00	8 191,40
6228	Divers	15 000,00	30 754,49	0,00	0,00	-15 754,49
6231	Annonces et insertions	1 500,00	1 189,77	0,00	0,00	310,23
6232	Fêtes et cérémonies	3 000,00	2 676,66	0,00	0,00	323,34
6236	Catalogues et imprimés	4 000,00	5 364,80	0,00	0,00	-1 364,80
6237	Publications	0,00	1 054,80	0,00	0,00	-1 054,80
6247	Transports collectifs	2 000,00	4 662,50	0,00	0,00	-2 662,50
6248	Divers	500,00	612,10	0,00	0,00	-112,10
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	217,09	0,00	0,00	782,91
6257	Réceptions	750,00	986,94	0,00	0,00	-236,94
6261	Frais d'affranchissement	3 500,00	3 195,34	0,00	0,00	304,66
6262	Frais de télécommunications	7 500,00	8 480,77	0,00	0,00	-980,77
627	Services bancaires et assimilés	500,00	4,65	0,00	0,00	495,35
6281	Concours divers (cotisations)	3 000,00	1 814,67	0,00	0,00	1 185,33
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	2 400,00	0,00	0,00	-2 400,00
63512	Taxes foncières	26 000,00	14 049,00	0,00	0,00	11 951,00
63513	Autres impôts locaux	2 000,00	9 153,00	0,00	0,00	-7 153,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>759 750,00</b>	<b>735 894,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>23 855,46</b>
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 500,00	2 177,36	0,00	0,00	322,64
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 000,00	9 623,17	0,00	0,00	376,83
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 000,00	1 306,38	0,00	0,00	693,62
6411	Personnel titulaire	290 000,00	289 164,82	0,00	0,00	835,18
6413	Personnel non titulaire	237 500,00	231 227,16	0,00	0,00	6 272,84
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	85 000,00	81 399,27	0,00	0,00	3 600,73
6453	Cotisations aux caisses de retraites	75 000,00	71 752,71	0,00	0,00	3 247,29
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	15 000,00	9 369,68	0,00	0,00	5 630,32
6455	Cotisations pour assurance du personnel	17 000,00	16 343,25	0,00	0,00	656,75
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	25 000,00	22 860,74	0,00	0,00	2 139,26
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	650,00	670,00	0,00	0,00	-20,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>203 628,00</b>	<b>153 628,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>50 000,00</b>
7391178	Autres restituat° dégrèvt contrib. direct	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	153 628,00	153 628,00	0,00	0,00	0,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>721 420,00</b>	<b>586 678,53</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>134 741,47</b>
6531	Indemnités	35 000,00	38 397,82	0,00	0,00	-3 397,82
6532	Frais de mission	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	1 500,00	1 629,00	0,00	0,00	-129,00
6535	Formation	400,00	638,00	0,00	0,00	-238,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6553	Service d'incendie	67 000,00	67 051,98	0,00	0,00	-51,98
65548	Autres contributions	301 000,00	300 600,00	0,00	0,00	400,00
657348	Subv. fonct. Autres communes	0,00	5 000,00	0,00	0,00	-5 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	265 920,00	161 309,80	0,00	0,00	104 610,20
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	20 000,00	12 050,00	0,00	0,00	7 950,00
65888	Autres	100,00	1,93	0,00	0,00	98,07
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>2 432 520,00</b>	<b>2 160 626,39</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>271 893,61</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>100 000,00</b>	<b>89 015,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 984,67</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	99 500,00	89 015,33	0,00	0,00	10 484,67
6688	Autres	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>270 743,23</b>	<b>270 743,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,23</b>
6712	Amendes fiscales et pénales	202,23	114,00	0,00	0,00	88,23
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	266 461,00	266 461,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 080,00	4 168,00	0,00	0,00	-88,00
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>2 803 263,23</b>	<b>2 520 384,72</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>282 878,51</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>156 717,64</b>	<b>0,00</b>			<b>156 717,64</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)</b>	<b>109 309,00</b>	<b>764 404,50</b>			<b>-655 095,50</b>
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	27 790,96			-27 790,96
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	733 170,54			-733 170,54
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	109 309,00	3 443,00			105 866,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>266 026,64</b>	<b>764 404,50</b>			<b>-498 377,86</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>266 026,64</b>	<b>764 404,50</b>			<b>-498 377,86</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>3 069 289,87</b>	<b>3 284 789,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-215 499,35</b>
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>20 000,00</b>	<b>140 229,68</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-120 229,68</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	123 013,62	0,00	0,00	-113 013,62
6459	Remboursr charges SS et prévoyance	10 000,00	17 216,06	0,00	0,00	-7 216,06
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>74 040,00</b>	<b>35 420,61</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>38 619,39</b>
70321	Stationnement et location voie publique	1 250,00	1 250,00	0,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	315,00	0,00	0,00	-315,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
7036	Taxes de pâturage et de tourbage	0,00	1 415,34	0,00	0,00	-1 415,34
70388	Autres redevances et recettes diverses	10 000,00	4 422,12	0,00	0,00	5 577,88
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	416,00	0,00	0,00	-416,00
70632	Redevances services à caractère loisir	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	10 000,00	26 784,50	0,00	0,00	-16 784,50
70688	Autres prestations de services	0,00	77,65	0,00	0,00	-77,65
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	740,00	740,00	0,00	0,00	0,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>1 925 000,00</b>	<b>2 431 834,68</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-506 834,68</b>
73111	Impôts directs locaux	1 400 000,00	1 570 562,00	0,00	0,00	-170 562,00
73112	Cotisation sur la VAE	50 000,00	140 561,00	0,00	0,00	-90 561,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	30 000,00	31 173,00	0,00	0,00	-1 173,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	309,00	0,00	0,00	-309,00
73221	FNGIR	326 000,00	326 056,00	0,00	0,00	-56,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	10 000,00	106 753,99	0,00	0,00	-96 753,99
7362	Taxes de séjour	34 000,00	70 708,63	0,00	0,00	-36 708,63
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	75 000,00	185 711,06	0,00	0,00	-110 711,06
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>445 301,00</b>	<b>359 747,83</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>85 553,17</b>
7411	Dotation forfaitaire	0,00	262,00	0,00	0,00	-262,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	501,92	0,00	0,00	-501,92
744	FCTVA	10 000,00	126 216,76	0,00	0,00	-116 216,76
74718	Autres participations Etat	0,00	102,00	0,00	0,00	-102,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	5 616,00	0,00	0,00	-5 616,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	0,00	4 145,15	0,00	0,00	-4 145,15
748313	Dotat° de compensation de la TP	168 840,00	168 841,00	0,00	0,00	-1,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	35 045,00	0,00	0,00	-35 045,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0,00	19 018,00	0,00	0,00	-19 018,00
7488	Autres attributions et participations	266 461,00	0,00	0,00	0,00	266 461,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>10 000,00</b>	<b>9 235,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>764,87</b>
752	Revenus des immeubles	10 000,00	9 234,16	0,00	0,00	765,84
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,97	0,00	0,00	-0,97
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>2 474 341,00</b>	<b>2 976 467,93</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-502 126,93</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>1,30</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1,30</b>
7688	Autres	0,00	1,30	0,00	0,00	-1,30
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>769 374,98</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-769 374,98</b>
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	5 400,00	0,00	0,00	-5 400,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,02	0,00	0,00	-0,02
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	1 103,48	0,00	0,00	-1 103,48
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	753 750,00	0,00	0,00	-753 750,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	9 121,48	0,00	0,00	-9 121,48
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>2 474 341,00</b>	<b>3 745 844,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 271 503,21</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>7 211,50</b>			<b>-7 211,50</b>
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	7 211,50			-7 211,50
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>7 211,50</b>			<b>-7 211,50</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>2 474 341,00</b>	<b>3 753 055,71</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 278 714,71</b>
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		594 948,87				

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	<b>Stocks</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
20	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>	67 165,69	26 202,62	31 779,51	9 183,56
202	Frais réalisés* documents urbanisme	11 743,00	0,00	7 860,00	3 883,00
2031	Frais d'études	55 422,69	26 202,62	23 919,51	5 300,56
204	<b>Subventions d'équipement versées (sauf opérations)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles (sauf opérations)</b>	2 129 797,87	1 324 753,14	678 585,61	126 459,12
2111	Terrains nus	212 453,60	32 852,40	156 291,36	23 309,84
2117	Bois et forêts	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	306 894,30	281 652,53	7 039,21	18 202,56
21311	Hôtel de ville	6 000,00	0,00	364,80	5 635,20
21312	Bâtiments scolaires	80 000,00	14 454,46	33 072,00	32 473,54
21318	Autres bâtiments publics	77 458,58	22 202,86	75 472,70	-20 216,98
2135	Installations générales, agencements	9 000,00	7 831,44	0,00	1 168,56
2138	Autres constructions	386 533,20	182 236,18	282 581,63	-78 284,61
2152	Installations de voirie	384 995,62	283 557,50	51 673,46	49 764,66
21533	Réseaux câblés	58 200,00	35 301,04	7 401,08	15 497,88
21534	Réseaux d'électrification	326 312,08	260 810,64	43 569,01	21 932,43
21538	Autres réseaux	105 602,46	111 731,56	18 065,57	-24 194,67
21568	Autres matériels, outillages incendie	1 150,00	0,00	0,00	1 150,00
21571	Matériel roulant	76 304,76	22 304,76	0,00	54 000,00
2158	Autres installat*, matériel et outillage	20 661,96	18 599,22	1 032,00	1 030,74
2161	Oeuvres et objets d'art	5 650,00	1 757,69	0,00	3 892,31
2183	Matériel de bureau et informatique	18 416,11	20 738,06	2 022,79	-4 344,74
2184	Mobilier	8 668,20	5 527,43	0,00	3 140,77
2188	Autres immobilisations corporelles	35 497,00	23 195,37	0,00	12 301,63
22	<b>Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours (sauf opérations)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 196 963,56</b>	<b>1 350 955,76</b>	<b>710 365,12</b>	<b>135 642,68</b>
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>11 097,77</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 097,77</b>
10226	Taxe d'aménagement	11 097,77	0,00	0,00	11 097,77
13	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
16	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>266 500,00</b>	<b>264 832,99</b>	<b>0,00</b>	<b>1 667,01</b>
1641	Emprunts en euros	265 000,00	263 232,99	0,00	1 767,01
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	1 600,00	0,00	-100,00
18	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
26	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
27	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
020	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>277 597,77</b>	<b>264 832,99</b>	<b>0,00</b>	<b>12 764,78</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>2 474 561,33</b>	<b>1 615 788,75</b>	<b>710 365,12</b>	<b>148 407,46</b>
040	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>7 211,50</b>		<b>-7 211,50</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>7 211,50</b>		<b>-7 211,50</b>
192	<i>Plus ou moins-values sur cession immo.</i>	<i>0,00</i>	<i>7 211,50</i>		<i>-7 211,50</i>
	<b>Charges transférées (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
192	<i>Plus ou moins-values sur cession immo.</i>	<i>0,00</i>	<i>7 211,50</i>		<i>-7 211,50</i>
041	<b>Opérations patrimoniales (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>7 211,50</b>		<b>-7 211,50</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>2 474 561,33</b>	<b>1 623 000,25</b>	<b>710 365,12</b>	<b>141 195,96</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.



III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	<b>Stocks</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
13	<b>Subventions d'investissement</b>	225 671,13	43 563,30	0,00	182 107,83
1318	Autres subventions d'équipement transf.	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	50 000,00	28 757,00	0,00	21 243,00
13246	Attrib. de compensation d'investissement	0,00	14 806,30	0,00	-14 806,30
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	45 671,13	0,00	0,00	45 671,13
16	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
20	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
204	<b>Subventions d'équipement versées</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	0,00	155,57	0,00	-155,57
21318	Autres bâtiments publics	0,00	155,57	0,00	-155,57
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>225 671,13</b>	<b>43 718,87</b>	<b>0,00</b>	<b>181 952,26</b>
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>812 979,91</b>	<b>671 967,89</b>	<b>0,00</b>	<b>141 012,02</b>
10222	FCTVA	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
10226	Taxe d'aménagement	100 000,00	108 987,98	0,00	-8 987,98
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	562 979,91	562 979,91	0,00	0,00
138	<b>Autres subvent° invest. non transf.</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
165	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	0,00	250,00	0,00	-250,00
18	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
26	<b>Participat° et créances rattachées</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
27	<b>Autres immobilisations financières</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
024	<b>Produits des cessions d'immobilisations</b>	878 000,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 690 979,91</b>	<b>672 217,89</b>	<b>0,00</b>	<b>1 018 762,02</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>1 916 651,04</b>	<b>715 936,76</b>	<b>0,00</b>	<b>1 200 714,28</b>
021	<b>Virement de la sect° de fonctionnement</b>	<b>156 717,64</b>			
040	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)</b>	<b>109 309,00</b>	<b>764 404,50</b>		<b>-655 095,50</b>
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	733 170,54		-733 170,54
2111	Terrains nus	0,00	17 579,46		-17 579,46
21571	Matériel roulant	0,00	10 211,50		-10 211,50
2802	Frais liés à la réalisation des document	16 202,00	0,00		16 202,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	7 333,00	2 835,00		4 498,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	305,00	305,00		0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	303,00	303,00		0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	85 166,00	0,00		85 166,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>266 026,64</b>	<b>764 404,50</b>		<b>-498 377,86</b>
041	<b>Opérations patrimoniales (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>266 026,64</b>	<b>764 404,50</b>		<b>-498 377,86</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>2 182 677,68</b>	<b>1 480 341,26</b>	<b>0,00</b>	<b>702 336,42</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		<b>291 883,65</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.



**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE**

**IV**  
**A2.1**

**A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV**  
**A2.2**

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					5 729 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					5 729 000,00									
1899673	Agence CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	05/06/2020	17/06/2020	10/09/2020	1 000 000,00	F			1,230		X			A-1
251317	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	24/12/2009	23/12/2009	29/03/2010	1 700 000,00	V	EURIBOR		2,637		X			A-1
5002483	Société CAISSE EPARGNE ALPES	09/11/2007	30/11/2007	29/02/2008	300 000,00	F			4,580		C			A-1
5002501	Société CAISSE EPARGNE ALPES	09/11/2007	28/11/2007	29/02/2008	300 000,00	F			4,530		C			A-1
MIN239140EUR/0249087/001/2	Société DEXIA CLF	06/04/2006	10/04/2006	01/08/2006	113 000,00	F			4,270		X			A-1
MIN239140EUR/0249087/002/1	Société DEXIA CLF	01/05/2007	01/05/2007	01/05/2007	172 000,00	F			4,220		X			A-1
MIN243486EUR/0254619/002/2	Société DEXIA CLF	08/11/2006	31/05/2007	01/08/2007	1 681 000,00	F			4,150		X			A-1
MIN243486EUR/0254619/003/2	Société DEXIA CLF	25/10/2007	31/10/2007	01/05/2008	463 000,00	F			4,800		X			A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
20019-01		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X		O	A-1
2016-001		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X		O	A-1
2016-002		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X		O	A-1
2016-003		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X		O	A-1
2017-001		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X		O	A-1
2018-001		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X		O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2019-01		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2020001		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2022-03 ESTELLE BLONDIN		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers localitaires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>5 729 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

IV  
A2.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
					Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		3 102 617,09				262 955,58	89 769,07	0,00	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 102 617,09				262 955,58	89 769,07	0,00	0,00	
1899673		0,00	A-1	933 220,93	18,50	F	EURIBOR	44 655,93	11 822,43	0,00	0,00	
251317		0,00	A-1	762 863,81	8,00	V		89 093,50	12 207,20	0,00	0,00	
5002483		0,00	A-1	90 000,00	5,92	F		15 000,00	4 612,91	0,00	0,00	
5002501		0,00	A-1	20 000,00	0,92	F		20 000,00	1 490,50	0,00	0,00	
MIN239140EUR/0249087/001/2		0,00	A-1	67 926,52	13,67	F		3 495,93	3 049,74	0,00	0,00	
MIN239140EUR/0249087/002/1		0,00	A-1	113 551,46	15,17	F		5 205,21	4 929,87	0,00	0,00	
MIN243486EUR/0254619/002/2		0,00	A-1	850 947,96	9,67	F		67 580,13	38 118,92	0,00	0,00	
MIN243486EUR/0254619/003/2		0,00	A-1	264 106,41	10,42	F		17 924,88	13 537,50	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
20019-01		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,00	0,00	0,00	0,00	
2016-001		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,00	0,00	0,00	0,00	
2016-002		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,00	0,00	0,00	0,00	
2016-003		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,00	0,00	0,00	0,00	
2017-001		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,00	0,00	0,00	0,00	
2018-001		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,00	0,00	0,00	0,00	
2019-01		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,00	0,00	0,00	0,00	
2020001		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,00	0,00	0,00	0,00	
2022-03 ESTELLE BLONDIN		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>3 102 617,09</b>					<b>262 955,58</b>	<b>89 769,07</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « délai des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

**IV**  
**A2.4**

**A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structure	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structurés contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 102 617,09	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur, jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.



**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

**IV**  
**A2.5**

**A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.  
 (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.  
 (3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).  
 (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>		<b>A2.5</b>

**A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Catégorie d'emprunt (8)
		Index (5)	Taux payé	Index	Taux reçu (7)			
Taux fixe (total)						0,00	0,00	Avant opération de couverture
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	Après opération de couverture
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	
<b>Total</b>						<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE -- REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>		<b>A2.6</b>

**A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
<b>Total des dépenses au c/ 166</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Refinancement de dette (3)</b>																
<b>Total des recettes au c/ 166</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Refinancement de dette (4)</b>																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N**

**IV**  
**A2.7**

**A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital	
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Index (4)									Taux act.
<b>Total</b>																		0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.  
 - Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE</b>		
<b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>		<b>A2.8</b>

**A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES</b>	<b>A2.9</b>

**A2.9 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

**A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
		0	01/01/2000

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A4</b>

**A4 – ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A5</b>

**A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>276 097,77</b>	<b>I 263 232,99</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>265 000,00</b>	<b>263 232,99</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	265 000,00	263 232,99
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>11 097,77</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	11 097,77	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>263 232,99</b>	<b>710 365,12</b>	<b>0,00</b>	<b>973 598,11</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>1 394 026,64</b>	<b>127 237,28</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>250 000,00</b>	<b>123 794,28</b>
10222	FCTVA	150 000,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	100 000,00	108 987,98
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	14 806,30
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>1 144 026,64</b>	<b>3 443,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	16 202,00	0,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	7 333,00	2 835,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	305,00	305,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	303,00	303,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	85 166,00	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	878 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	156 717,64	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>127 237,28</b>	<b>0,00</b>	<b>291 883,65</b>	<b>562 979,91</b>	<b>982 100,84</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 973 598,11</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 982 100,84</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (3) 8 502,73</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA</b> <b>TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>A7.2.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA</b> <b>TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A7.2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>A7.4.1</b>

**A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A7.4.2</b>

**A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>A8</b>

**A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	
	<b>IV A9</b>

**A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES</b>	<b>A10.1</b>

**A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
<b>Acquisitions à titre onéreux</b>				
14/01/2021	ACHAT DE PANNEAUX ELECTORAUX BARRIERES SECURITES DIVERS	1 032,00	0,00	6
15/03/2021	MISE EN PAGE DU SITE INTERNET DE LA MAIRIE	3 600,00	0,00	0
16/03/2021	Facture n° 974589750 du 15/03/2021	614,28	0,00	0
22/03/2021	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 21534	37 211,93	0,00	0
31/05/2021	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 2152	312,76	0,00	0
31/05/2021	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 21534	562,97	0,00	0
31/05/2021	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 21538	656,79	0,00	0
01/06/2021	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 21538	7 022,43	0,00	0
01/06/2021	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 2152	1 594,69	0,00	0
09/06/2021	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 21538	3 548,06	0,00	0
09/06/2021	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 2152	1 243,03	0,00	0
09/06/2021	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 21534	1 753,66	0,00	0
09/06/2021	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 2152	435,74	0,00	0
09/06/2021	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 21534	308,86	0,00	0
09/06/2021	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 21538	881,60	0,00	0
09/06/2021	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 2152	1 544,30	0,00	0
09/06/2021	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 21534	2 178,68	0,00	0
09/06/2021	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 21538	4 408,00	0,00	0
23/07/2021	Facture n° 20210000420 du 12/07/2021	809,79	0,00	0
27/07/2021	TRAVAUX LETTRE CITY STADE ACCOMPTE N 1	18 065,89	0,00	10
02/08/2021	REFECTION D'UN CHEMIN POUR REALISATION D'UNE PISTE VTT ENTRE LE VILLARET ET LES PLAN TOPO ET PARCELLAIRE AMENAGEMENT CENTRE STATION PLAN PEISEY	17 736,00	0,00	15
10/08/2021	ETUDE DE AFISABILITE LONZAGNE ET FROND DE NEIGE	5 400,00	0,00	0
18/08/2021	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 21534	106,86	0,00	0
18/08/2021	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 2152	78,36	0,00	0
18/08/2021	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 21538	149,59	0,00	0
21/08/2021	MUR DE SOUTAINEMENT HAMEAU DE MOULIN	864,00	0,00	10
26/08/2021	REFECTIONS DIVERS HAMEAU DU VILLARET CANIVEAU RUSTINE	4 306,50	0,00	20
31/08/2021	PANNEAUX SIGNALETIQUE SENTIERS 1ERE TRANCHE	1 425,24	0,00	15
31/08/2021	LAMES SIGNALETIQUES SENTIERS 2EME TRANCHE	1 184,52	0,00	15
01/09/2021	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 21538	149,63	0,00	0
06/09/2021	ACTE ADMINISTRATIF GILLES FAVRE ZH84	558,00	0,00	0
06/09/2021	ACTES DE VENTE T11 COLLIN MARC ET T16 T17 T18	1 680,00	0,00	0
06/09/2021	RELEVÉ DE CALAGE ET CADASTRE RAQUETTE PLACE PKG	1 284,00	0,00	2



Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
13/09/2021	ETUDES PREALABLE FROND DE NEIGE PLAN PEISEY ARRIERE	4 740,00	0,00	2
27/09/2021	EQUIPEMENTS CUISINE CENTRALE	7 229,86	0,00	10
01/10/2021	PANNEAUX DE LECTURE POUR SENTIER TOUR DU BOIS DE L EGLISE	15 205,20	0,00	15
05/10/2021	TRAVAUX ECOLE CITY STADE	7 191,79	0,00	10
07/10/2021	GLISSIERES DE SECURITE ROUTE DU VIEUX MOULIN ET PONT	21 835,20	0,00	20
14/10/2021	FRAIS MOA CO MAITRISE OUVRAGE TRVX ENFOUISSEMENT RESEAUX CHENARIE	1 507,35	0,00	20
15/10/2021	TRAVAUX ECOLE LETTRES JEUX	44 102,32	0,00	10
19/10/2021	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 2152	122,65	0,00	0
19/10/2021	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 21534	220,76	0,00	0
19/10/2021	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 21538	257,56	0,00	0
27/10/2021	POSTE A SOUDER SERVICE TECHNIQUE	1 791,36	0,00	6
27/10/2021	ONDULEUR POSTE URBANISME	158,40	0,00	2
29/10/2021	EQUIPEMENTS CUISINE CENTRALE	7 224,60	0,00	10
18/11/2021	TVX DE SECURISATION SUITE DIAG VIA FERRATA DES BETTIERES	3 064,80	0,00	10
26/11/2021	SOUTÈNEMENT EN BETON BANCHE MATRICE HAMEAU DE MOULIN CP 1 SITUATION 1 PART MAND	46 609,50	0,00	10
26/11/2021	MUR DE SOUTÈNEMENT EN BETON BANCHE MATRICE HAMEAU DE MOULIN CP 1 SITUATION 1 PA	53 339,28	0,00	10
01/12/2021	REFECTION ELARGISSEMENT MISE EN VALEUR GR5 TRAVAUX 2021 LOT 2 PART COTRAITANT	33 000,00	0,00	15
01/12/2021	REFECTION ELARGISSEMENT MISE EN VALEUR GR5 TRAVAUX 2021 LOT 2 PART MANDATAIRE	86 592,00	0,00	15
03/12/2021	BORNAGE PERIMETRIQUE ET DIVISION PARCELLAIRE LOTISSEMENT DU VILLARET	1 689,60	0,00	0
08/12/2021	EXTENSION DU RESEAU D ECLAIRAGE PUBLIC CROIX DU MILIEU MOULIN	5 888,88	0,00	20
15/12/2021	DOSSIERS DE CREATION ET DE REALISATION DE LA ZAC DU VILLARET	1 800,00	0,00	2
15/12/2021	REGULARISATIONS FONCIERES POUR LES TRAVAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU CHENARIE	540,00	0,00	0
27/12/2021	MODIFICATION PLU	3 144,00	0,00	2
27/12/2021	MISSION DE SUIVI DE PROJET ZONE VILLARET	720,00	0,00	2
28/12/2021	FRAIS DE VENTE 1003250 ACQ CTS CHEDAL-BENOD28/01/2021	1 038,00	0,00	0
<b>Acquisitions à titre gratuit</b>				
<b>Mise à disposition</b>				
<b>Affectation</b>				
<b>Mises en concession ou affermage</b>				
<b>Divers</b>				
02/02/2021	SWITCH NETGEAR PROSAFE	89,00	0,00	0
05/03/2021	Facture n° FAC21AIT0004268 du 03/03/2021	1 869,68	0,00	0
16/03/2021	Facture n° FAC21AIT0005284 du 16/03/2021	423,14	0,00	0
16/03/2021	2 JOURNEES DE RENCONTRE AVEC LES CANDIDATS	1 440,00	0,00	0
17/05/2021	Facture n° 20210923 du 17/05/2021	6 452,45	0,00	0
17/05/2021	Facture n° 20210924 du 17/05/2021	1 529,10	0,00	0
27/05/2021	Facture n° PUB21230013519 du 25/05/2021	1 674,62	0,00	0
08/06/2021	REGULARISATION CHEMIN DES VERNETTES	936,00	0,00	0
16/06/2021	Facture n° 2021-4467 du 11/06/2021	9 000,00	0,00	0
23/07/2021	Facture n° 20210000419 du 12/07/2021	19 159,59	0,00	0
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>530 284,85</b>	<b>0,00</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES</b>	<b>A10.2</b>

## A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
15/07/2021	FIAT PANDA	10 211,50	0	0,00	10 211,50	3 000,00	-7 211,50
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		10 211,50					-7 211,50

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A10.3</b>

**A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	878 000,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	753 750,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	27 790,96

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES</b>	<b>A10.4</b>

**A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES</b>	<b>A10.5</b>

**A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)</b>	<b>A11</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE</b>	<b>A11</b>

**RATIO**

	<b>Montant</b>
<b>Recettes 72 (I)</b>	<b>0.00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>0.00</b>
<b>Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>0,00 %</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE</b>	<b>A12</b>

Cet état ne contient pas d'information.



<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>		<b>B1.1</b>

**B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					223 352,14	56 417,35										3 274,84	12 375,37	
OFFICE PUB AMENAGEMENT CONSTRUCTION	1999	P	PRET LOGEMENTS OPAC	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	223 352,14	56 417,35	3,75	A		R	3,800					3 274,84	12 375,37	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>223 352,14</b>	<b>56 417,35</b>										<b>3 274,84</b>	<b>12 375,37</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>3 745 844,21</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.3</b>

**B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

- (1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.  
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>IV B1.4</b>

**B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	<b>8017 Subventions à verser en annuités</b>				0,00	0,00	0,00
	<b>8018 Autres engagements donnés</b>				0,00	0,00	0,00
	<b>Au profit d'organismes publics</b>				0,00	0,00	0,00
	<b>Au profit d'organismes privés (1)</b>				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.6</b>

**B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS  
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>Personnes de droit privé</b>		
<u>Associations</u>		
Association AFM TELETHON	0,00	
Association AFSEP	250,00	
Association ART SCENE DU PONTURIN	1 000,00	
Association CLUB MONT D'ARGENT	500,00	
Association COMITE DES FETES DE PEISEY-NANCROIX	0,00	
Association CONCOURS DE LA VALLEE DE TARENTEISE	0,00	
Association CYCLO COEUR	500,00	
Association DE L OMBRE A LA LUMIERE	200,00	
Association EN JEU SPORT	0,00	
Association FOYER SKI DE FOND	5 000,00	
Association GSCF	0,00	
Association LOCOMOTIVE	500,00	
Association NANT SAUVAGE	1 200,00	
Association ONACVG	0,00	
Association PAPILLONS BLANCS	250,00	
Association PASSERELLE	800,00	
Association RESTAURENTS DU COEUR DE SAVOIE	500,00	
Association SEPAS IMPOSSIBLE	250,00	
Association UNION FED ACVG SAVOIE SECTION AN ANCIENS COMBATTANTS	600,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
ASSOC LES HABITANTS DE MOULIN	500,00	
<b>Personnes de droit public</b>		
<u>Etat</u>		
TRESORERIE DE MOUTIERS	161 309,80	
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
TENDE	5 000,00	
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
<u>Autres</u>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>178 359,80</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1</b>

**B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.2</b>

### **B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.  
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>B3</b>

<b>TOTAL Reste à employer au 01/01/N :</b>		<b>0,00</b>	
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>0,00</b>	<b>Total Dépenses</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL Reste à employer au 31/12/N :</b>		<b>0,00</b>	

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		4,00	0,00	4,00	4,00	2,00	6,00
Adjoints Administratifs Ppal 1ère cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoints administratifs	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Responsable service urbanisme		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Secrétaire service urbanisme		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		5,00	0,00	5,00	5,00	1,00	6,00
Adjoints Techniques	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Agent de Maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chef de Projets		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Directrice Crèche	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du Patrimoine	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Garde Champêtre Chef Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		10,00	1,00	11,00	11,00	4,00	15,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

**COMMUNE DE PEISEY NANCROIX - BUDGET COMMUNAL - CA - 2021**

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indexe (8)	Euros		
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
Chef de Projets		TECH		0,00	A	CDD
Directrice Crèche	A	MS		0,00	A	CDD
Responsable service urbanisme		ADM		0,00	A	CDD
Secrétaire service urbanisme		ADM		0,00	A	CDD
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
<b>ATSEM</b>		ANIM		0,00	A	CDD
Adjoints administratifs	C	ADM		0,00	A	CDD
Adjoints techniques	C	TECH		0,00	A	CDD
Référents HG/CLSH		ANIM		0,00	A	CDD
adjoints animation		ANIM		0,00	A	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.  
TECH : Technique.  
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
S : Social.  
MS : Médico-social.  
MT : Médico-technique.  
SP : Sportif.  
CULT : Culturel.  
ANIM : Animation.  
PM : Police.  
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :  
3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).  
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
3-3-4 : emplois à temps non comptés des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N</b>	<b>C1.2</b>

**C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)**

<b>ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION</b>	<b>ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>
--	---

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>	<b>C3.1</b>

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU  
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE</b>	<b>C3.2</b>

### C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.3</b>

**C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.4</b>

**C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	2 474 561,33	1 623 000,25	710 365,12	141 195,96
RECETTES	2 474 561,33	1 772 224,91	0,00	702 336,42
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	3 069 289,87	3 284 789,22	0,00	-215 499,35
RECETTES	3 069 289,87	4 348 004,58	0,00	-1 278 714,71

(1) Y compris les rattachements.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)**

BUDGET : BUDGET EAU ASST / N°SIRET : 21730197700039				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	584 990,12	295 848,51	36 604,67	252 536,94
RECETTES	584 990,12	657 723,68	0,00	-72 733,56
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	592 982,16	499 707,37	0,00	93 274,79
RECETTES	592 982,16	604 265,51	0,00	-11 283,35

BUDGET : BUDGET CCAS / N°SIRET : 26730137200012				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	10 625,30	600,00	0,00	10 025,30
RECETTES	10 625,30	1 725,30	0,00	8 900,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	31 484,30	16 576,53	0,00	14 907,77
RECETTES	31 484,30	17 737,96	0,00	13 746,34

BUDGET : BUDGET SITE NORDIQUE/GITE / N°SIRET : 21730197700062				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	213 000,00	9 715,80	23 977,50	179 306,70
RECETTES	213 000,00	45 339,11	0,00	167 660,89
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	351 005,00	174 716,59	0,00	176 288,41
RECETTES	351 005,00	307 933,20	0,00	43 071,80

BUDGET : BUDGET GARDERIE / N°SIRET : 21730197700070				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	73 047,23	55 543,97	0,00	17 503,26
RECETTES	73 047,23	73 047,23	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	332 987,32	315 206,61	0,00	17 780,71
RECETTES	332 987,32	297 858,66	0,00	35 128,66



(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

**3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	3 356 223,98	1 984 708,53	770 947,29	600 568,16
RECETTES	3 356 223,98	2 550 060,23	0,00	806 163,75
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	4 377 748,65	4 290 996,32	0,00	86 752,33
RECETTES	4 377 748,65	5 575 799,91	0,00	-1 198 051,26
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	7 733 972,63	6 275 704,85	770 947,29	687 320,49
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	7 733 972,63	8 125 860,14	0,00	-391 887,51

(1) Y compris les rattachements.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	3 356 223,98	1 984 708,53	770 947,29	600 568,16
RECETTES	3 356 223,98	2 550 060,23	0,00	806 163,75
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	4 377 748,65	4 290 996,32	0,00	86 752,33
RECETTES	4 377 748,65	5 575 799,91	0,00	-1 198 051,26
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	7 733 972,63	6 275 704,85	770 947,29	687 320,49
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	7 733 972,63	8 125 860,14	0,00	-391 887,51

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES</b>	<b>C3.6</b>

### C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

**1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

**2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

**D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 13  
 Nombre de membres présents : 09  
 Nombre de suffrages exprimés : 11  
 VOTES :  
 Pour : 11  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation : 14/03/2022

**Le Maire,  
 M. Guillaume VILLIBORD**



Présenté par (1) Le le Maire.  
 A Peisey-Nancroix, le 21/03/2022  
 Le le Maire

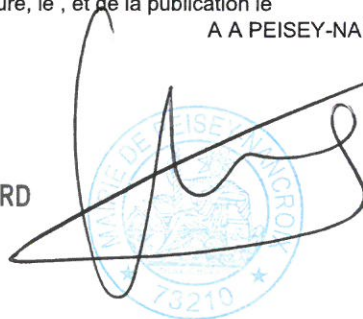
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.  
 A Peisey-Nancroix, le 21/03/2022  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Benoit RICHERMOZ, 2ème adjoint	
Bernard PRAIZELIN, Conseiller Municipal	Absent.
Céline COMBAZ, Conseillère Municipale	
Céline CROSSMAN, 3ème adjoint	Excusée = pouvoir à Céline COMBAZ
François POCCARD-MARION, Conseiller Municipal	Excusé = pouvoir à Maryse FAVRE
Guillaume VILLIBORD, Maire	
Jean-Pierre GIACHINO, 4ème adjoint	
Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS, Conseillère Municipale	MPC
Maryse FAVRE, 1ère adjointe	
Romain GIACHINO, Conseiller Municipal	Excusé = pouvoir à Benoit RICHERMOZ
Stéphane BLUM, Conseiller Municipal	
Stéphanie NOZ, Conseillère Municipale	
Thierry ARSAC, Conseiller Municipal	

Certifié exécutoire par (1) Le le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le  
 A A PEISEY-NANCROIX, le 21/03/2022

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.  
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

**Le Maire,  
 M. Guillaume VILLIBORD**





AR CONTROLE DE LEGALITE : 073-217301977-20220321-2022\_03\_028-DE  
en date du 27/04/2022 ; REFERENCE ACTE : 2022\_03\_028